



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1867

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1867 intitulé :

« Règlement sur la prévention des incendies »

a été adopté par le conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 1^{er} décembre 2025.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 2 décembre 2025.

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca